



**ASSOCIATION
DES
JURISTES
PROGRESSISTES**

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de
l'Association des juristes progressistes tenue le 27 mars 2019, à 18 h 00
au 5323, rue Brébeuf, 2^e étage, Montréal**

Présences :

Alexandre B. Romano
Élise Boivin-Comtois
Kim Bouchard
Émilie Breton-Côté
Caroline Brodeur
May Chiu
Raphaëlle Desvignes
Léo Fugazza
Louis Guertin
Richard-Alexandre Laniel
Maryse Lapointe
Catherine Leguerrier
Yalda Machouf Khadir
Edith Perreault
Daniel Crespo

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'Assemblée **proposée** par Raphaëlle Desvignes
Appuyée par Edith Perrault
Adoptée à l'unanimité (ci-après AU)

L'assemblée est ouverte à 19h13.

2. Désignation d'une présidence et d'un secrétariat d'assemblée

Émilie Breton-Côté **propose** Léo Fugazza à l'animation et Maryse Lapointe au secrétariat.
Appuyé par Richard-Alexandre Laniel.

AU

3. Adoption de l'ordre du jour

Raphaëlle Desvignes **propose** l'adoption de l'ordre du jour tel que figurant dans l'avis de convocation.

Appuyée par Élise Boivin-Comtois

AU

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2018

Louis Guertin mentionne qu'il n'y a pas eu de changement aux statuts et règlements dans l'AGA de l'année dernière.

Une vérification est faite quant à la date de la tenue de l'AGA 2018, et il est confirmé que c'était bien le 29 mars 2018.

Émilie Breton Côté **propose** l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 mars 2019.

Appuyée par Élise Boivin-Comtois

AU

Résolution 27032019-01

5. Rapports

5.1. Rapport du Conseil d'administration

Léo Fugazza, administrateur de l'AJP, présente le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'année 2018. Le présent procès-verbal ne contient que les informations qui ne sont pas mentionnées au Rapport d'activités, pour plus d'information, voir le rapport d'activités 2018 en annexe.

Il est mentionné que l'AJP est parfois inconsistante quant à la fréquence de ses publications sur les réseaux sociaux, ce qui s'explique par le fait que c'est le CA qui gère les réseaux sociaux et que chacun-e est débordé.

La lettre ouverte sur les tarifs de l'aide juridique a été très bien reçue. Cela n'a pas nécessairement eu d'effet concret, mais au moins cela ramène le sujet de l'aide juridique dans les médias.

Nouveauté cette année, l'AJP utilise une liste de diffusion media en espérant que certains médias reprennent ce que nous transmettons.

Un autre cercle de lecture du comité droit animal aura lieu en Avril 2019.

Pour le Comité formations dans les cégeps: deux formations ont été données.

D'autres comités se sont rencontrés, entre autres le comité questions autochtones, mais aucun évènement n'a été organisé par ces comités.

Quant au comité sur les conditions de travail en pratique privé, il ne s'est pas passé grand-chose cette année.

Par ailleurs, il y a eu deux démissions au sein du CA cette année, ce n'est pas un roulement idéal, mais pour le moment ça se gère plutôt bien. Ça reste un état de fait qui doit être surveillé.

Il y a toujours la possibilité pour des comités de demander l'appui du CA dans leurs projets.

Maryse mentionne que le CA s'en est mis beaucoup sur les épaules cette année, ce qui a finalement mené à quelques annulations de certaines activités prévues.

Richard-Alexandre invite les membres à faire part de leurs opinions quant aux activités organisées par le CA ainsi que de faire part de leurs idées.

Catherine mentionne que pour les évènements auxquels elle a assistés cette année, ils étaient formidables.

5.2. Rapports des comités

Aucun commentaire supplémentaire.

6. Affaires financières

6.1. Bilan et états financiers 2018

Édith fait une présentation du bilan financier de l'AJP. Voir Annexe pour les détails du bilan :

- L'évènement de financement n'a pas été nécessaire pour atteindre nos objectifs.
- Un autre organisme nous a donné 600\$ de don.

Le CA avait pour mandat de rendre l'AJP viable (non déficitaire) et cet objectif a été atteint cette année.

6.2. Prévisions budgétaires 2019

La partie «dans les cégeps» pour le comité de formation pourrait être retirée, il s'agit d'une coquille.

Édith explique qu'obtenir 4000\$ de membership est réaliste suivant l'instauration du nouveau système de gestion des membres.

Quant au revenu des activités, 8000\$ implique d'en faire plus cette année, mais c'est réaliste.

Également, quant au coût des activités de 8500\$, ils sont couverts par d'autres sources de revenu de l'AJP. L'idée de permettre à des comités d'organiser des activités hors de ce que le CA organise est soulevée. Il est mentionné que l'AJP a certainement les moyens de financer ce genre d'activités.

Richard-Alexandre remercie Édith pour son excellent travail à titre de trésorière.

Raphaëlle **propose** de modifier le frais de réunion des prévisions budgétaire 2019 pour 600\$ **Appuyé** par Maryse.

AU

Résolution 27032019-02

Raphaëlle mentionne qu'avec les modifications au coût des formations continue par le Barreau, les frais liés à la formation continue pour l'AJP devraient diminuer dans la prochaine année.

6.3. Montants des cotisations

Richard-Alexandre mentionne qu'il n'y a pas eu de communication faite au sujet du membrariat de type contributif, et donc que nous n'avons pas de membres contributifs.

Richard-Alexandre **propose** de maintenir les cotisations tel qu'elles sont, soit 20\$ pour les membres solidaires, 60\$ pour les membres réguliers.

Appuyé par Caroline.

AU

Résolution 27032019-03

Montants pour les membres institutionnels:

Richard-Alexandre suggère 100\$.

Raphaëlle suggère de voter un montant et de laisser le CA y réfléchir par la suite.

Léo **propose** 120\$ de cotisation pour les membres institutionnels.

Appuyé par Raphaëlle.

Catherine demande d'où ça vient. Richard-Alexandre indique qu'il n'y a pas eu de demandes concrètes.

Richard-Alexandre indique qu'il ne faudrait pas se fonder sur une analyse économique de la chose.

Raphaëlle **propose un amendement** à 100\$ pour le volet institutionnel.

Appuyé par Élise.

AU

Proposition principale telle qu'amendée AU

Résolution 27032019-04

Il n'y a pas d'opposition à ce qu'on revienne rétroactivement sur la proposition de Richard-Alexandre sur les membres contributifs. Pour l'inclure dans la proposition d'amendement de Raphaëlle.

AU pour contributif

AU pour membres institutionnels

Richard-Alexandre **propose** que la cotisation des membres contributifs soit à **80\$**.

Appuyé par Raphaëlle.

AU

Résolution 27032019-05

Édith rappelle qu'on peut faire des reçus pour dons, ce qui pourrait inciter les gens à donner davantage

7. Reconnaissance des comités thématiques

Léo rappelle les comités actuels:

Principale: Raphaëlle **propose** la liste telle quelle mais propose de renommer le comité formation dans les cégeps et de créer un nouveau comité se nommant simplement *comité formation*.

Appuyée par Maryse

Caroline comprend l'intention mais a l'impression que les comités ça fonctionne moyen. Elle ajoute qu'elle ne sait pas trop à quoi servirait ce comité parce que les comités peuvent déjà faire ce genre de choses.

Édith suggère de garder le Comité formation, et de l'investir.

Richard-Alexandre soulève des doutes quant au comité de formation dans les cégeps. Ce n'est pas le créneau de l'AJP. Notre force militante bénévole pourrait être consacrée à autre chose.

Raphaëlle **propose d'amender sa proposition** et de retirer le comité sur les conditions de travail dans la pratique du droit.

Appuyé par Maryse

Demande de vote

Pour: 6

Contre: 0

Absentions: 5

Unanimité avec abstention

Richard-Alexandre **propose d'amender** la proposition et de retirer le comité formation dans les cégeps

Appuyé par Louis.

AU

Principale adopté AU.

Résolution 27032019-06

8. Orientations et mandats

Léo présente le plan d'objectifs proposé par le CA (voir Annexe).

Le CA a, entre autres, été approché afin d'ouvrir les événements aux notaires.

Le CA propose le plan d'objection 2019

Léo **propose** le plan d'objectif tel que présenté.

Appuyé par Daniel.

AU

Résolution 27032019-07

Maryse **propose** que le CA se donne comme objectif de déléguer davantage de tâches vers les membres plutôt que de tout garder pour le CA.

Appuyé par Émilie.

AU

Résolution 27032019-08

Richard-Alexandre **propose** :

Que l'AJP dénonce toute forme de loi discriminatoire dans la fonction publique et considère inacceptable l'utilisation de clauses nonobstant dans de telles lois lesquelles affecteront particulièrement les groupes minorisés. Que l'AJP s'engage à contribuer activement à toute forme de lutte politique et juridique.

Appuyé par Raphaëlle

AU

Résolution 27032019-09

Maryse **propose**:

Que l'AJP appuie les demandes d'injonction de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) pour empêcher tout recensement sur les signes religieux et dans sa Demande à la Cour Supérieure de déclarer inconstitutionnel le recensement des enseignant-e-s portant des signes religieux.

Appuyé par Élise.

AU

Résolution 27032019-10

Daniel propose:

Considérant le dépôt imminent d'un projet de loi en matière de droit du logement.

Considérant l'absence de véhicule politique de juristes œuvrant dans ce domaine de droit;

Que l'AJP s'oppose à toute précarisation du droit des locataires et appuie toute réforme favorable aux droits des locataires.

Que l'AJP permette à ses membres de participer à une éventuelle commission parlementaire sur le sujet.

Appuyé par Raphaëlle.

Maryse invite à appuyer

Raphaëlle invite à appuyer et invite les membres non-membres du CA à collaborer dans cette voie.

AU

Résolution 27032019-11

Raphaëlle **propose** que l'AJP se mobilise ou continue de se mobiliser quant à la réforme des tarifs d'aide juridique et de réaffirmer le mandat du CA et inviter les membres de l'AJP à participer d'une façon ou d'une autre pour ce qui trait à la réforme des tarifs juridiques.

Considérant entre autres que la plupart des membres de l'AJP sont des avocats dans des conditions précaires et ce, spécifiquement dû aux faibles taux des tarifs d'aide juridique.

Appuyé par Caroline.

AU

Résolution 27032019-12

Maryse invite les membres intéressés à aider à rédiger une lettre pour dénoncer les positions de Legault quant à la loi sur la neutralité religieuse à contacter le CA.

9. Élections et nominations

9.1. Élection des postes vacants du Conseil d'administration

5 postes à élire.

Léo, Maryse, Élise, May, ont été élus pour des mandats de deux ans.

Léo explique quels sont les rôles du CA.

9.1.1. Mises en candidature

Maryse **propose** Greg Sadestky – il accepte.

Raphaëlle **propose** Julien Lamalice - il accepte.

Raphaëlle **propose** Richard-Alexandre – il accepte.

Richard **propose** Kim Bouchard – elle refuse.

May **propose** Edith Perreault – Elle accepte mais propose ses services de trésorerie jusqu'à ce qu'on trouve quelqu'un pour la remplacer.

Raphaëlle **propose** Émilie Breton-Côté – elle refuse.

Maryse **propose** Alexandre B. Romano – il refuse.

9.1.2. Présentations

Chacun des candidats se présentent, Maryse lit la lettre de présentation de Greg, se dernier n'ayant pas été en mesure d'être présent à l'AG.

9.1.3. Discussion

Pas de discussion

Daniel lance l'appelle à toutes les personnes dans la salle quant au fait qu'il y a possibilité de joindre le CA dans les prochains mois et remercie les candidatures.

9.1.4. Scrutin secret

Richard-Alexandre: 14 votes pour.

Greg 14 votes pour.

Julien 14 votes pour.

Édith 14 votes pour.

Tous les candidats sont élus AU.

Résolution 27032019-13

9.2. Nomination des responsables des comités thématiques

Accès à la justice

Richard-Alexandre **propose** Kim Bouchard.

Appuyé par Kim

AU

Résolution 27032019-14

Antiracisme

Richard-Alexandre **propose** Caroline Brodeur.

Appuyé par Caroline.

AU

Résolution 27032019-15

Droit animal

Raphaëlle **propose** Daniel Crespo.

Appuyé par Daniel.

AU

Résolution 27032019-16

Comité Féministe:

Raphaëlle Desvignes se **propose**.

Appuyé par Maryse

AU

Résolution 27032019-17

Comité Formation:

Maryse **propose** Catherine Le Guerrier.

Appuyé par Catherine.

AU

Résolution 27032019-18

Questions autochtones

Raphaëlle **propose** Maryse – elle refuse.

Poste vacant.

10. Divers

Remerciements

11. Levée de l'assemblée

Vu l'épuisement de l'ordre du jour, l'Assemblée est levée d'office à 21h14.